



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Acte d'engagement

*« Location d'une salle de conférence équipée
avec espaces annexes pour prestations de
bouche »*

Procédure : SG-SAD3-011-26

Table des matières

1 - CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ PUBLIC.....	3
1.1 - Objet du marché.....	3
1.2 - Procédure de passation.....	3
1.3 - Forme du marché.....	3
1.4 - Durée.....	3
2 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR.....	4
3 - ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE.....	4
3.1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire.....	4
3.2 - Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations.....	7
4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ PUBLIC.....	7
4.1 - Montant du marché ou de l'accord-cadre.....	8
4.2 - Avance.....	8
5 - SIGNATURE DU TITULAIRE.....	8
6 - PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION.....	8
6.1 - Imputation budgétaire.....	8
6.2 - Comptable assignataire des paiements.....	8
6.3 - Visa ou Avis du contrôleur budgétaire et comptable ministériel (CBCM).....	9
6.4 - Signature du représentant du pouvoir adjudicateur (RPA).....	9

1 - Caractéristiques du marché public

1.1 - Objet du marché

Le présent marché a pour objet la location d'une salle de conférence équipée et d'espaces annexes ainsi que la mise à disposition d'un service de traiteur en vue des auditions annuelles de la commission nationale d'évaluation des recherches et études relatives à la gestion des matières radioactives et des déchets radioactifs (CNE2).

Nomenclature CPV :

- 70310000 : services de location ou de vente d'immeubles
- 55520000 : services de traiteur
-

1.2 - Procédure de passation

Le marché est un marché de services au sens de l'article L.1111-4 du code de la commande publique (CCP).

Le marché est passé selon la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

Le représentant du pouvoir adjudicateur, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, peut passer avec le titulaire, sans publicité ni mise en concurrence préalables, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui ont été confiées dans le présent marché.

1.3 - Forme du marché

Le marché est un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, s'exécutant au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R2162-123 et R2162-14 du Code de la commande publique.

Le marché est conclu avec un minimum de 6 sessions par an (1 session ou audition = 1 jour), et avec un maximum de 14 sessions par an sur la durée totale du marché.

1.4 - Durée

Le présent marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Il est reconductible (3) trois fois par période de 12 mois. Sa durée totale ne peut excéder quarante-huit (48) mois. La reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer.

La décision de l'administration de ne pas reconduire le marché est notifiée au titulaire deux mois avant la période en cours.

2 - Identification de l'acheteur

CNE2 – Commission nationale d'évaluation des recherches et études relatives à la gestion de matières radioactives et des déchets radioactifs

à l'attention du Secrétaire général

244 boulevard Saint-Germain

75 007 Paris

L'acheteur est habilité à donner les renseignements prévus à l'article R2191-60 du code de la commande publique.

3 - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

3.1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre et conformément à leurs clauses,

☐ le signataire :

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte

☐ engage sur la base de son offre, la société

Dénomination sociale	
Capital	
Adresse correspondant au n° SIRET renseigné ci-dessous	
Statut	
Téléphone	
Courriel	
N° SIRET	
N° et lieu d'inscription au registre du commerce	
Code APE	

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engage sur la base de leur offre.(dupliquer la page si nécessaire) :

MANDATAIRE	
Dénomination sociale	
Capital	
Adresse correspondant au n° SIRET renseigné ci-dessous	
Statut	
Téléphone	
Courriel	
N° SIRET	
N° et lieu d'inscription au registre du commerce	
Code APE	
CO-TRAITANT N°	
Dénomination sociale	
Capital	
Adresse correspondant au n° SIRET renseigné ci-dessous	
Statut	
Téléphone	
Courriel	
N° SIRET	
N° et lieu d'inscription au registre du commerce	

Code APE	
----------	--

3.2 - Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :

☐ Conjoint

☐ Solidaire

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

4 - Montant et prix du marché public

Remarque préliminaire :

En cas de **groupement conjoint**, le détail des prestations exécutées par chacun des membres du groupement ainsi que la répartition de la rémunération correspondante sont précisés dans le présent document. Le mandataire y indique en outre le montant de ses prestations de mandat.

4.1 - Montant du marché ou de l'accord-cadre

Le soumissionnaire s'engage à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

4.2 - Avance

Références : articles R 2191-3 et suivants du code de la commande publique.

Le candidat souhaite bénéficier de l'avance :

☐ Oui

☐ Non

5 - Signature du titulaire

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

6 - Partie réservée à l'administration

6.1 - Imputation budgétaire

Programme 217

6.2 - Comptable assignataire des paiements

Le contrôleur budgétaire et comptable ministériel placé auprès des ministères de la Transition écologique, Aménagement du territoire, Transports, Ville et Logement

Adresse : Grande Arche Paroi Sud, 92055 LA DÉFENSE CEDEX

6.3 - Visa ou Avis du contrôleur budgétaire et comptable ministériel (CBCM)

6.4 - Signature du représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)